

**Allocution de S. Baranyi au Forum :**  
**« Haiti: Quelle Sorte de Paix est Possible? »**  
**Port-au-Prince, 26 mai 2006**

Mgr. Almy, M. le Ministre, excellences et collègues. Merci tout d'abord à l'Université de Notre Dame pour nous avoir invité à participer à ce Forum, pour écouter différents points de vue Haïtiens sur les défis et possibilités de la construction d'une paix durable dans ce pays ami, et partager quelques réflexions issues du projet intitulé « Quelle Sorte de Paix est Possible Post-11 Septembre 2001 ».

Ce projet a été coordonné par l'Institut Nord-Sud au Canada, en partenariat avec des institutions nationales dans 7 autres pays: l'Afghanistan, le Sri Lanka, la Palestine, le Mozambique, le Guatemala, le Haïti et la Norvège.

Le projet est le fruit d'un dialogue qui a commencé à la fin des années '90, avec des partenaires en Afrique du Sud, au Salvador et en Palestine, qui questionnaient déjà les bénéfices inégaux des processus de paix et de transition dans leurs pays, qui se demandaient pourquoi il était si difficile de passer des mesures à court terme tels les cessez de feu et les élections libres, aux réformes structurelles (et changements culturels) nécessaires à long terme pour adresser les causes profondes des conflits armés.

Trois études de cas dans le cadre de ce projet suggèrent que c'est en effet une tendance très prononcée des processus de paix contemporains. Par exemple au Guatemala, 10 ans après la signature de l'accord de paix final, le pays a vécu la démobilisation des combattants de la guerrilla, plusieurs élections libres et des réformes légales importantes, mais a peine commencé à mettre en pratique les réformes fiscales et agraires codifiés dans les accords comme essentiels pour la consolidation d'une paix durable.

Au Mozambique et en Palestine on retrouve la meme tendance, évidemment avec des dynamiques et resultats differents dans chaque contexte.

Un facteur commun dans les trois cas c'est que les alliances qui ont rendu possible la signature des accords de paix ou de transition n'ont pas suffis pour assurer la mise en pratique des reformes les plus difficiles dans chaque contexte.

L'étude de cas sur le Haiti qui sera presentée aujourd'hui suggère que cette temporalité des alliances politiques est un des facteurs qui explique l'histoire de Haiti entre 1994-2004. Elle nous porte aussi a nous demander quelles alliances seraient possibles pour assurer la mise en pratique des réformes nécessaires pour la consolidation démocratique, et la consolidation d'une paix durable, ici dans les prochaines années?

La deuxième grande préoccupation commune issue de ce dialogue avec nos partenaires du Sud, surtout après les événements du 11 Septembre 2001 et l'invasion de l'Afghanistan peu après, c'était une préoccupation avec la dérive vers les opérations dites « de paix » mais de moins en moins encrées dans des accords negociés entre des acteurs nationaux, des interventions moins multilaterales et plus unilaterales, imposés par des acteurs externes et souvent par des moyens militaires. Naturellement l'invasion de l'Iraq en 2003 est la manifestation extreme de cette dérive.

En Afghanistan on a pu étudier l'ambiguité de cette tendance, qui a rendu possible une série d'initiatives importantes dans des domaines tels la repatriation des refugiés, la democratization, le développement rural et les droits des femmes, mais a aussi généré d'énormes contradictions, par exemple entre la construction de la paix et les opérations de guerre dans plusieurs provinces, entre le grand projet de la democratization et les alliances tactiques avec des chefs guerriers régionaux.

Cette ambiguïté des interventions internationales militaires semble aussi être présente en Haïti. Une conséquence soulevée par les deux études de cas, en Haïti et en Afghanistan, c'est le défi de la réappropriation nationale de la construction de l'Etat, de la démocratie et de la paix dans ces contextes.

Quelle combinaison de stratégies pourraient faciliter cette réappropriation nationale ? -- si nécessaire pour la durabilité de ces projets, mais aussi si difficile à faciliter après une occupation internationale, peu importe la justification de cette dernière.

Une troisième préoccupation commune avec nos partenaires du Sud, c'était l'énorme difficulté de propager le discours de la paix au-delà des capitales, dans les villes secondaires et dans les communautés rurales. Les théoriciens de la consolidation de la paix ont reconnu voilà quelques années qu'il était impératif d'ancrer ces processus dans « le pays profond » comme on dit au Guatemala, pour neutraliser les résistances locales et surtout pour générer une demande plus large pour les réformes politiques, sécuritaires et socio-économiques, nécessaires pour construire une paix vraiment durable. En principe la décentralisation devrait être le véhicule pour cette appropriation locale d'un processus de paix.

Mais en pratique, ceci ne se passe pas, ou à peine, en Afghanistan, au Mozambique et même au Guatemala. Pourquoi ? D'un côté il y a les résistances du pouvoir central à une décentralisation réelle, surtout fiscale. Il y a bien souvent un manque de capacités au niveau local. D'autre part il y a une persistente fragmentation des efforts isolés, appuyés par différents bailleurs et ONGs internationales, souvent à la marge des institutions étatiques locales et sans encadrement juridique ou fiscal au niveau national.

L'étude de cas sur le Haïti confirme certaines de ces tendances, mais elle identifie aussi des possibilités de changement, liés à des bonnes pratiques dans des communautés tels que Marmelade en

Artibonite, et basés sur le cadre juridique qui existe déjà pour une décentralisation démocratique de l'Etat Haïtien. Certains autres pays dans notre étude comparée, tels le Mozambique, pourraient tirer des leçons de ce cadre juridique en Haïti.

Par contre, le Haïti pourrait tirer des leçons de la relation qui est en train de s'établir entre la pratique de la décentralisation, et la pratique de la consolidation de la paix dans des pays voisins comme le Guatemala, malgré les différences entre ces contextes.

Une de ces leçons c'est que la participation des organisations populaires et surtout féminines au sein des assemblés et conseils locaux, semble être cruciale pour l'avancement d'un processus de décentralisation qui renforce la démocratisation et la construction de la paix.

Une autre leçon c'est que l'action efficace d'une association de maires semblent être cruciale pour débloquer les processus de décentralisation au niveau national.

Voilà quelques éléments comparatifs qui pourraient alimenter vos réflexions aujourd'hui.

Avant de passer la parole à mes collègues Haïtiens, j'aimerais remercier les principaux bailleurs qui ont appuyé ce projet, notamment le CRDI et l'ACDI Canadiens, la NORAD Norvégienne, ainsi que la Fondation Ford.

Je termine en vous invitant tous à vous pencher sur la question de « quelle sorte de paix est possible » en Haïti et dans d'autres contextes contemporains, et surtout de réfléchir sur les stratégies que différents acteurs nationaux et internationaux, pourraient poursuivre pour construire une paix plus durable en Haïti.

Merci.